

FERMETURE INFORMATION CURISTE Covid 19



JE SUIS CURISTE / MA CURE A ÉTÉ INTERROMPUE EN RAISON DE LA FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT

Comment je m'informe ?

RDV sur notre site internet actualisé en continu

Qu'en est-il du traitement de mon dossier de cure ?

Vous avez effectué des soins dans notre établissement, pendant plusieurs jours ou semaine, votre cure thermale vous sera facturée au prorata des soins effectués.

Nous reprenons également contact avec vous très prochainement pour finaliser votre dossier et échanger sur votre cure 2021.

Que se passe-t-il si j'ai réglé la part de complément tarifaire, la part mutuelle ?

Au regard de l'étude de votre dossier de cure, les avances seront proratisées et remboursés dans les plus brefs délais.

Toute l'équipe des thermes relation client, accueil, soins, hygiène, technique, blanchisserie, services supports et direction vous remercie de votre confiance, a été ravie de vous accueillir en soins, pour les personnes qui ont pu effectuer une cure.

Prenez soin de vous, nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour prendre soin de votre santé !